

VILLE DU ROBERT

Avan siklon rivé fok ou za paré

Guide de prévention de la ville du Robert
dans le cadre de la saison cyclonique 2018

Les phases de préparation | Les niveaux de vigilance | Annuaire pratique



www.ville-robert.fr





ÉLAGAGE / ABATTAGE DES ARBRES

Dans le cadre de l'ouverture de la période cyclonique 2018, le Maire de la Ville du Robert invite la population à procéder à l'élagage ou l'abattage des arbres situés sur leur propriété privée en bordure de routes communales et qui pourraient s'avérer dangereux, pour la sécurité des usagers de la route, en cas d'intempéries, et compromettre le bon fonctionnement du réseau électrique et du service téléphonique en entraînant des dysfonctionnement des téléphones fixes et mobiles ainsi que des coupures d'accès à internet.

Le Maire du Robert appelle la population à la plus grande prudence lors des travaux d'élagage ou d'abattage d'arbres et invite les administrés concernés à prendre toutes les dispositions utiles pour ne causer aucun dommage aux ouvrages publics ou privés en sollicitant au préalable la prise d'un arrêté municipal autorisant les travaux et réglementant la circulation.

Pour tout renseignement complémentaire se rapprocher du Service Sécurité Prévention et Réglementation au 0596 71 11 95.



Information destinée aux propriétaires publics ou privés d'arbres proches de lignes électriques

→ QUE FAIRE SI UN ARBRE MENACE DE TOMBER SUR UNE LIGNE ÉLECTRIQUE ?

Toute personne constatant un arbre qui est face à une ligne électrique ou qui présente le plus grand danger doit appeler :

0810 333 972

→ RÈGLES DE SÉCURITÉ

- Ne réalisez pas d'élagage aux abords des lignes électriques sans avoir obtenu l'autorisation d'EDF.
- EDF recommande de faire réaliser l'élagage par des entreprises spécialisées.
- Ne touchez jamais une branche en contact ou très-proche d'une ligne.
- Ne vous approchez pas ou n'approchez pas des objets à moins de 3 mètres d'une ligne.
- Toute personne constatant un arbre qui menace de tomber sur une ligne électrique doit prévenir le plus rapidement possible EDF au :

0810 333 972

LE SAVIEZ-VOUS ?

EDF engage des équipes spécialisées pour étudier des arbres présentant un risque de chute sur les lignes électriques afin d'évaluer le danger et proposer des travaux de maintenance à l'EDF.

- Conseil n°1 : Éviter de couper des arbres sur les réseaux EDF à proximité des lignes.
- Conseil n°2 : Ne pas approcher de votre propriété que les dommages causés par les arbres sont pris en charge avec votre assurance Responsabilité Civile.

LES REMARQUES À ENTREPRENDRE AVANT D'ÉLAGUER :

- Toute demande à EDF ou à la Ville du Robert doit être faite au préalable par courrier électronique adressé au service de maintenance des réseaux électriques à l'adresse suivante : edf@ville-du-robert.gouv.gu ou par téléphone au 0596 71 11 95.
- L'EDF ne sera pas responsable des dommages causés par les arbres situés sur des propriétés privées.
- L'EDF ne pourra intervenir que sur les réseaux publics de distribution d'électricité.
- L'EDF ne pourra intervenir que sur les réseaux publics de distribution d'électricité.



ÉLAGAGE

Tarifs dans le cadre de la procédure forcée des travaux d'élagage d'arbres sur la voie publique

Par arrêté municipal adressé à chaque propriétaire et précisant les parcelles concernées, le maire demande aux riverains de procéder à l'élagage des arbres gênants ou dangereux. En cas de non-respect de l'arrêté, le Maire peut, par mise en demeure, ordonner aux riverains de procéder à l'élagage.

Si cette mise en demeure n'est pas appliquée, le Maire peut procéder à l'élagage d'office, et ce, aux frais des propriétaires négligents, en application de l'article L.2212-2-2 du CGCT, afin de garantir la sûreté et la commodité du passage. L'exécution d'office des travaux d'élagage présente des contraintes techniques et financières notamment en matière de :

- Mise à disposition de personnel, le coût horaire moyen d'un agent technique étant fixé à 35,70 € de l'heure ;
- Durée de l'intervention des agents du service élagage évaluée à 5 heures en moyenne selon la nature des travaux à effectuer ;
- Déploiement de moyens matériels (tronçonneuse, coutelas, perche, ...) ;
- Location à la journée d'engin de levage de type camionnette nacelle pour les arbres de grande hauteur (20 mètres) évaluée à environ 280,00 € de l'heure.

Au vu des éléments précités, une proposition de tarif plus opérationnelle dans sa mise en œuvre peut être avancée selon le mode de calcul ci-après :

(Coût horaire par agent) X (nombre d'agents) X (durée de l'intervention en heures). Ce coût sera augmenté éventuellement du montant de la location d'un engin de levage.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des voix, décide,

- d'instituer un tarif pour l'élagage des arbres des propriétaires défailants le long des voies ouvertes à la circulation publique,
- de fixer comme suit le calcul du coût de l'intervention municipale pour l'élagage : (coût horaire par agent) X (nombre d'agents) X (durée de l'intervention en heures). Ce coût est augmenté éventuellement des frais de location d'un engin de levage
- de donner pouvoir à Monsieur le Maire pour faire toutes les démarches utiles à l'exécution de la présente.

PREPARER VOTRE HABITATION

Dès le début de la saison cyclonique, préparez votre habitation en procédant à **quelques actions et vérifications** pour être protégé au mieux :

- ▶ **Consolider les issues de la maison** (portes, fenêtres)
- ▶ **Vérifier les dispositifs de protection** comme les volets cycloniques ou à défaut prévoir des protections en morceaux de contreplaqués à fixer sur un cadre en bois
- ▶ **Vérifier et resserrer les fixations de sa toiture** (une vis au moins tous les 50 centimètres)
- ▶ **Veiller au bon entretien du système d'évacuation des eaux pluviales** (chenaux, gouttières)
- ▶ **Si l'habitation est située en zone inondable**, préparer un système qui permettra d'atténuer la pénétration de l'eau dans la maison (plaques en métal, sacs de sables...)
- ▶ **Définir une pièce sûre**, sans fenêtre ou porte qui donne sur l'extérieur pour s'y réfugier si besoin.
- ▶ **Organiser son évacuation** chez un ami ou dans la famille en leur en parlant dès maintenant,
- ▶ **Vérifier ses assurances** (habitation, voiture)

source : facebook Préfet de la Martinique



SAISON CYCLONIQUE

de Juin à Novembre

PREPARE KOW



PREPAREZ-VOUS

Vigilance Jaune

Vigilance Orange

Vigilance Rouge

Vigilance Violette

Vigilance Grise



PRÉFET DE LA
MARTINIQUE



Préparez un stock de nourriture
(conserves, eau, piles, lampes
électriques, etc.)



Préparez une trousse de
premiers secours et vérifiez que
vos vaccins sont à jour



Faites un stock d'outils qui peuvent
être utiles avant, pendant
et après le cyclone



Vérifiez votre maison
Élaguez vos arbres



Tenez-vous informés
de la météo



Vérifiez que vos voisins se
préparent aussi à la saison
cyclonique

A satellite image of a tropical cyclone, showing a well-defined eye and spiral cloud bands over a dark ocean. The cyclone is the central focus of the left side of the page.

LES NIVEAUX DE VIGILANCE CYCLONIQUE

VIGILANCE JAUNE

Soyez attentif ! Danger imprécis ou effets limités.

Des phénomènes habituels dans la région, mais occasionnellement dangereux (exemple : cyclones, ondes tropicales, orages ...) sont prévus. Tenez vous au courant de l'évolution météorologique.

VIGILANCE ORANGE

Préparez-vous !! Danger probable ou effets modérés.

Soyez très vigilants : des phénomènes météorologiques dangereux sont prévus à courte ou moyenne échéance ; tenez-vous au courant de l'évolution météorologique et suivez les conseils émis par les pouvoirs publics.

VIGILANCE ROUGE

Protégez-vous !!! Danger très probable et effets importants.

une vigilance absolue s'impose : des phénomènes météorologiques dangereux, d'intensité importante voire exceptionnels sont prévus à très courte échéance (moins de 18 heures en général). tenez-vous régulièrement au courant de l'évolution de la situation et conformez vous aux conseils ou consignes émis par les pouvoirs publics.

VIGILANCE VIOLET

Confiniez-vous !!! Danger imminent et effets majeurs.

Le passage d'un cyclone intense est imminent. Son impact peut être catastrophique, ne prenez aucun risque. Restez à l'abri et respectez les consignes et conseils émis pas les pouvoirs publics.

VIGILANCE GRISE

Restez prudent !!!

Le cyclone qui a touché votre région s'est éloigné. Restez extrêmement prudent. Des dangers persistent encore.

PRÉPARER SON KIT D'URGENCE



Le kit d'urgence doit être prêt en toutes circonstances. Dans une situation d'urgence, les réseaux d'eau courante, d'électricité et de téléphone peuvent être coupés. Il faut donc se préparer à vivre de manière autonome quelques jours.

N'attendez pas l'approche d'un cyclone pour constituer votre kit d'urgence et commencer à regrouper, dans un endroit de la maison facile d'accès, les objets et articles de première nécessité suivants :

- > Eau : au moins dix litres par personnes,
- > Outils de base : couteau de poche multifonction, ouvre-boîte...
- > Nourriture de secours consommant peu d'eau : barres énergétiques, fruits secs, conserves, petits pots pour bébé, etc.,
- > Lampe de poche avec deux jeux de piles de rechange ou bien une lampe sans pile à manivelle (dynamo),
- > Radio avec piles ou batteries, ou bien une radio sans pile à manivelle,
- > Trousse médicale de premiers soins, produits d'hygiène...
- > Un double des clés (maison et voiture), les photocopies des papiers administratifs, de l'argent liquide et sa carte de crédit...
- > Vêtements, sac de couchage et couverture de survie...



EAU

Six litres par personnes en petites bouteilles



OUTILS DE BASE

Couteau de poche multifonction



NOURRITURE DE SECOURS

Consommant peu d'eau : barres énergétiques, fruits secs, conserves, petits pots pour bébé



LAMPE DE ROCHE

Avec deux jeux de piles de rechange ou une lampe sans pile à manivelle (dynamo)



BOUGIES

Avec allumettes ou briquet



RADIO

Avec piles ou batteries, ou bien une radio sans pile à manivelle



TROUSSE MÉDICALE

De premiers soins : bandeslettes, alcool, sparadrap, paracétamol, antidouleurs, produits pour les mains... ainsi que vos médicaments de traitement en cours



UN DOUBLE DES CLÉS DE MAISON

Pour éviter d'avoir à les chercher et risquer de laisser sa porte ouverte ou de se retrouver bloqué dehors ensuite



UN DOUBLE DES CLÉS DE VOITURE

Pour éviter de les chercher, ou de les oublier et perdre du temps en cas d'évacuation par la route



VOS PAPIERS D'IDENTITÉ

Ainsi qu'une photocopie de vos papiers d'identité



UN TÉLÉPHONE PORTABLE

Avec batterie chargée



ARGENT LIQUIDE ou CARTE DE CRÉDIT

NUMÉROS UTILES

Mairie du Robert	0596 65 10 05
Sapeurs-Pompiers	18
Gendarmerie	17
SAMU	15 ou 112
Police Municipale	0596 65 11 25
Elu de Permanence	0696 83 05 51
Service Sécurité et Prévention	0596 71 11 95
Service technique de la ville	0596 65 02 88
Météo France	08 92 68 08 08
Cellule de crise ville du Robert	0596 65 02 88 – 0596 65 04 21
Cellule de crise sous Préfecture de Trinité	0596 58 16 92

COUPURE DE COURANT - EDF : 0 810 333 972

**COUPURE D'EAU - SME : 09 69 32 97 22
SMDS : 0596 69 54 74**

COUPURE DE TÉLÉPHONE - FRANCE TELECOM : 0 800 100 740